



Concert à l'église de Rosel

La commune de Rosel accueille le mini-concert "La Nuit je grandis", le dimanche 29 mars 2026 à l'Eglise de Rosel à 14H30.

Pour plus de renseignements, lien du mini-concert sur le site : [La nuit je grandis | Conservatoire et Orchestre de Caen](#)

Compost

Habitants de
Cairon et Rosel

Distribution Gratuite
DE COMPOST

Samedi
7
mars

Dès 9h00
(comme d'habitude)

📍 Derrière le hangar,
face au 15 route de Villons

Le compost est livré en vrac,
venez avec vos remorques
ou vos sacs !!

À samedi et
bonne journée!

Déchets



Le Syvedac constate la présence accrue et extrêmement dangereuse de bouteilles de gaz (protoxyde d'azote) dans les déchets créant :

1. Un impact critique sur leurs outils

Ces derniers jours, deux incidents graves ont eu lieu :

À l'UVE de Colombelles : récemment l'explosion d'une bonbonne de gaz a causé d'importants dégâts sur un four d'incinération (le flanc de l'enceinte du four a été soufflé laissant le feu visible de l'extérieur, dégâts dans le four) entraînant l'avancement d'1 mois de l'arrêt technique (semaine 12 au lieu de la semaine 16)

À la plateforme de compostage de Billy : une bonbonne de protoxyde d'azote a été retrouvée dans les biodéchets (benne Derichebourg) et a provoqué de la casse matériel sur le déconditionneur qui a été arrêté pendant 24h.

2. Évolution du cadre légal (Arrêté préfectoral)

A noter que, depuis le 16 février, un arrêté préfectoral interdit la vente, le transport et la consommation de protoxyde d'azote à des fins récréatives dans tout le Calvados. L'abandon de ces contenants dans les circuits de collecte classiques (poubelles grises, jaunes ou biodéchets) est donc non seulement dangereux, mais également illégal.

3. Interdiction absolue de jeter les bouteilles de gaz dans les bacs de collecte ;

Risque potentiellement mortel, en cas d'explosion, pour les agents qui assurent la collecte des déchets et l'exploitation des sites de traitement ;

Seule solution : le dépôt impératif en déchèterie ou le retour en point de vente.

Travaux

Les travaux de l'église touchent à leur fin. Une société spécialisée va réaliser un nettoyage global et nous faisons appel aux bonnes volontés pour la touche finale. **N'hésitez pas à vous manifester auprès de la mairie par mail à mairie-rosel@orange.fr avant le 09/03/2026.**

Les travaux du lotissement « les Rosalies » et de la rue de l'église sont en cours et devraient durer jusqu'au 27 mars.

Directeur de la publication :

Véronique MASSON

Réalisation :

Didier MAUGER, Evelyne OZOUF, Allain ROUSSEAU,
Béatrice TURBATTE

Renseignements sur la publication :

Tel.: 02 31 80 01.51

Courriel : mairie-rosel@orange.fr Site : www.rosel.fr

Permanences :

lundi : 16h à 19h - jeudi : 9h30 à 12h

samedi : sur rendez-vous